

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 12 FÉVRIER À 19H AU CENTRE CULTUREL DE CARAQUET

MEMBRES PRÉSENTS :

Linus Robichaud, Val-Comeau	Yvon Godin, Bertrand
Weldon McLaughlin, Pointe-à-Bouveau	Bertrand Godin, Paquetville
Alyre Ross, Paroisse de Paquetville	Yves Létourneau, Grande-Anse
Denise Guigard, Paroisse Ste-Cécile	Aldéoda Losier, Tracadie-Sheila
Fernand Losier, Saint-Pons	Oscar Roussel, Saint-Isidore
Pius Lebouthillier, Saint-Simon	Wilfred Roussel, Le Goulet
Johnny Steward, Miscou	Georges Rhéal Savoie, Neguac
Robert Losier, Saint-Irénée & Alderwood	Jason Godin, Maisonnette
Conrad Godin, Ste-Marie-St-Raphaël	Anita S. Robichaud, Shippagan
Mathieu Chayer, Saint-Léolin	Kevin Haché, Caraquet
Agnès Doiron, Bas-Caraquet	Réginald Paulin, Lamèque

PERSONNEL PRÉSENT :

Mélanie Thibodeau, directrice générale	Julie Robichaud, adjointe à la direction
Gary LeBlanc, directeur du service de gestion des déchets solides	Cédric Landry, agent en communication

ABSENTS

Eugène Basque, Saumarez; Odette Robichaud, Inkerman Centre; Tilmon Mallet, Shippagan
Vernon Losier, Rivière-à-la-Truite; André Gozzo, Paquetville

ORDRE DU JOUR

**RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX
RÉGION 4 (PÉNINSULE ACADIENNE)
19 h, 12 février 2014
Centre culturel de Caraquet**

- 1) Ouverture de la séance**
- 2) Vérification du quorum**
- 3) Déclarations de conflits d'intérêts**
- 4) Adoption de l'ordre du jour**
- 5) Adoption du procès-verbal de la séance précédente**
- 6) Affaires découlant du procès-verbal**
- 7) Rapport du président et de la directrice générale**
- 8) Rapport des comités**
 - a) Comité des services de gestion des déchets solides
 - b) Comité de la Sécurité publique
 - c) Comité exécutif
- 9) Présentations**
- 10) Appels d'offres**
- 11) Résolutions**
- 12) Correspondance**
- 13) Levée de la réunion**

1) Ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue aux membres et au public présent.

Monsieur Wilfred Roussel préside l'assemblée et Mme Mélanie Thibodeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2) Vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 19h.

3) Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration enregistrée.

4) Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 14-CSR4-84 : Il est proposé par Mme Agnès Doiron et appuyé de M. Fernand Losier, que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Adoption du procès-verbal de la séance précédente

a) Réunion du conseil d'administration du 13 novembre 2013

RÉSOLUTION 14-CSR4-85 : Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de Mme Denise Guignard, que le procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2013 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Affaires découlant du procès-verbal

La directrice générale informe les membres du conseil que le suivi des procès-verbaux sera fait lors de la présentation de son rapport au point numéro 7 de l'ordre du jour.

7) Rapport du président et de la directrice générale

Le président présente aux membres du conseil un résumé des différents dossiers touchés par la CSR PA depuis la dernière réunion. Une copie papier du rapport est distribuée à chacun des membres.

La directrice générale fait également rapport de ces activités et par la suite, présente le travail effectué en suivi avec les résolutions prises par le conseil d'administration lors de la dernière réunion. Une copie papier du rapport est distribuée à chacun des membres.

RÉSOLUTION 14-CSR4-86 : Il est proposé par M. Linus Robichaud et appuyé de M. Jason Godin, que les rapports du président et de la directrice générale soient déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Gary LeBlanc, directeur du service de gestion des déchets solides présente également un rapport sur le travail effectué par le service depuis les derniers mois. Une copie papier est également distribuée à chacun des membres.

8) Rapport des comités

a) Comité des services de gestion des déchets solides – réunions du 28 novembre 2013 et du 30 janvier 2014.

Le président du comité, M. Réginald Paulin, donne un compte rendu de la réunion du comité qui s'est déroulée le 28 novembre 2013. Il informe les membres que la révision des Règlements de la collecte des déchets domestiques a été le principal sujet lors de cette réunion.

Le président donne ensuite un compte rendu de la réunion du comité qui s'est déroulée le 30 janvier 2014. Après révision du document intitulé «Règlement de la collecte des déchets domestiques», la résolution suivante est émise:

RÉSOLUTION 14-CSR4-87 : Il est proposé par M. Réginald Paulin et appuyé de M. Georges R. Savoie, que le document «Règlement de la collecte des déchets domestiques», régit sur l'ensemble du territoire de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne la disposition, la collecte et l'entreposage des ordures ménagères, la collecte des matières recyclables, des produits domestiques dangereux et des produits encombrants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après révision de l'ébauche du document d'appel d'offres pour les bacs de récupération, le conseil émet la résolution suivante :

RÉSOLUTION 14-CSR4-88 : Il est proposé par M. Réginald Paulin et appuyé de M. Georges R. Savoie, que la distribution des bacs de recyclage soit réservée aux résidences principales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 14-CSR4-89 : Il est proposé par M. Réginald Paulin et appuyé de M. Georges R. Savoie, de procéder au processus d'appels d'offres pour l'achat de 22 000 bacs bleus roulants d'une capacité de 360 L.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Comité de la sécurité publique – réunion du 23 janvier 2014

Le président du comité, M. Mathieu Chayer, donne un compte rendu général de la réunion du comité de la sécurité publique qui s'est déroulée le 23 janvier 2014.

Le président présente l'analyse effectuée sur la prestation des services de la planification régionale des mesures d'urgence. Une copie de cette analyse a déjà été remise aux membres. À la suite des discussions, la recommandation suivante est émise :

RÉSOLUTION 14-CSR4-90 : Il est proposé par M. Mathieu Chayer et appuyé de M. Alyre Ross, que les recommandations émises dans le document intitulé «Analyse de la prestation du service de la planification régionale des mesures d'urgence, soient acceptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par la suite M. Georges R. Savoie, informe le président, M. Wilfred Roussel, son désir de faire partie du comité de la sécurité publique. M. Roussel informe M. Georges R. Savoie qu'il n'y a aucune objection à cette demande. M. Savoie sera informé des prochaines dates de réunion.

c) Comité exécutif – réunion du 3 février 2014.

Le président du comité, M. Wilfred Roussel, donne un compte rendu général de la réunion qui s'est déroulée le 3 février 2014.

Concernant le dossier de la langue utilisée par la CSR PA, le conseil émet la résolution suivante :

RÉSOLUTION 14-CSR4-91 :

Attendu que les commissions de services régionaux du Nouveau-Brunswick doivent se conformer aux dispositions de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick;

Attendu que la Commission de services régionaux Péninsule acadienne n'est pas assujettie aux obligations d'offrir dans les deux langues officielles, les services et les communications prescrits par la Loi sur les langues officielles puisqu'elle ne dessert pas un territoire dont la population de la langue minoritaire atteint au moins 20 % de la population totale ou ne comprend pas de cité ou de municipalité à laquelle s'appliquent les paragraphes 35(1) ou (2) de la Loi sur les langues officielles;

Attendu que la Commission de services régionaux Péninsule acadienne dessert une population anglophone minoritaire qui n'atteint pas les 20 % requis;

Il est proposé par M. Wilfred Roussel et appuyé de M. Robert Losier, que la Commission de services régionaux Péninsule acadienne s'en tienne à ses obligations qui lui sont imposées par la Loi sur les langues officielles, mais convient d'offrir des services de première ligne dans les deux langues officielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Amendements à apporter à la résolution no 14-CSR4-91

RÉSOLUTION 14-CSR4-92 : Il est proposé par M. Kevin J. Haché et appuyé de M. Aldéoda Losier d'ajouter le paragraphe suivant à la suite du dernier paragraphe de la résolution 14-CSR4-91;

Les services de première ligne sont définis comme étant des renseignements généraux, des formulaires, des avis publics et du soutien et de l'assistance verbale lors des différents processus (permis de construction, dérogation, etc..).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour faire suite au rapport du comité exécutif de la CSR PA, les résolutions suivantes sont émises :

RÉSOLUTION 14-CSR4-93 : Il est proposé par M. Kevin J. Haché et appuyé de M. Mathieu Chayer de ne pas adhérer à la couverture d'assurance soumise par la firme BFL Canada couvrant les actes antérieurs de la COGEDES et la CAPA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 14-CSR4-94 : Il est proposé par M. Kevin J. Haché et appuyé de M. Yvon Godin qu'une lettre soit envoyée au ministre des Gouvernements locaux afin de les informer de

l'impasse relative au couvertures d'assurance couvrant les actes antérieurs des anciennes Commissions de déchets solides et d'aménagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 14-CSR4-95 : Il est proposé par M. Kevin J. Haché et appuyé de M. Aldéoda Losier qu'une lettre soit envoyée au Conseil d'administration de la Coopérative de solidarité en recyclage et intégration à l'emploi (CSRIE) afin de l'informer que la CSR PA ne déboursera aucun frais relié au triage des déchets recyclables avant que les opérations débutent concrètement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

On suggère que la directrice générale rencontre le président du Conseil d'administration de la Coopérative de solidarité en recyclage et intégration à l'emploi (CSRIE) afin de discuter du dossier.

Les membres du conseil désirent adopter en bloc, les rapports des différents comités.

RÉSOLUTION 14-CSR4-96 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. Kevin J. Haché, d'adopter les rapports du comité des services de gestion des déchets solides du 28 novembre 2013 et du 30 janvier 2014, le rapport du comité de la sécurité publique du 23 janvier 2014 et celui du comité exécutif du 3 février 2014 tel que circulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Présentations

Aucune présentation à l'ordre du jour

10) Appels d'offres

Aucun point n'est discuté à cet item.

11) Résolutions

Aucune résolution supplémentaire n'est à l'ordre du jour.

12) Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

13) Levée de la réunion

RÉSOLUTION 14-CSR4-97 : Il est proposé par M. Kevin J. Haché que la réunion soit levée à 20h30.

Wilfred Roussel, président

Mélanie Thibodeau, secrétaire